

**Conseil Municipal**  
**Séance du 17 juin 2019**

**L'an deux mil dix-neuf le dix-sept juin** à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire de MUEL.

Etaient présents : MINIER Marcel, Maire, TROCHU Pierre, adjoint, CHARPENTIER Jocelyne, BRIAND Claude, conseillers délégués, CARRISSANT Pierrick, LE VAILLANT Nicolas, MAILLARD Sylvie, BARIOU Marie-Noëlle.

Etaient absents : BESNARD Jacques, conseiller délégué, POIRIER Jean-Luc, FORTIN Marcel, MORICE Anne-Marie, MOYNAT DANET Isabelle,

Procuration de Mr BESNARD Jacques à Mr BRIAND Claude

Procuration de Mme MOYNAT – DANET Isabelle à Mme CHARPENTIER Jocelyne

Marie-Noëlle BARIOU a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 11 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 8 : Votants : 10

**N° 2019 - 43**

Thème : Autres types de contrats

Objet : Contrat Horizon village Cloud

Monsieur le Maire présente le contrat de logiciels Horizon Villages Cloud ainsi que ses prestations de maintenance, assistance téléphonique, formation et accompagnement sur site de la mairie de MUEL. Le contrat entre en vigueur à compter du 01/05/2019 pour une durée de 3 ans et pour un montant de 5 259.60 € TTC la première année puis 3 913.20 € TTC les suivantes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le contrat de logiciels Horizon Villages Cloud ainsi que les prestations s'y rattachant établi par la société JVS-MAIRISTEM à compter du 01/05/2019, pour une durée de 3 ans et pour un montant de 5 259.60 € TTC la première année puis 3 913.20 € TTC les suivantes,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

**N° 2019 - 44**

Thème : Acquisitions

Objet : Acquisition de parcelles

Monsieur le Maire fait part au conseil de la possibilité d'acquérir des parcelles appartenant à la Communauté de Communes de Saint Méen Montauban. Ces parcelles présentent un intérêt dans le cadre de la conservation du patrimoine paysager. Il s'agit des parcelles ZS76, ZS77, ZS78, ZS79, ZS80, ZS81, C826 et C828 pour une contenance totale de 12029 m<sup>2</sup>. La Communauté de Communes de Saint Méen Montauban serait vendeuse de ses terrains au prix de 0.23 € le m<sup>2</sup> soit 5 194.55 €.

Référence cadastrale	Superficie en m <sup>2</sup>
ZS 76	9 913
C 826	492
C 828	151
ZS 77	2 523
ZS 78	237
ZS 79	951
ZS 80	881
ZS 81	7 331
<b>TOTAL</b>	<b>22 585</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide d'acquérir parcelles ci-dessus appartenant à la Communauté de Communes de Saint Méen Montauban au prix 5 194.55 €,
- choisit Maître PATARD Karine, notaire à SAINT MEEN LE GRAND, pour la rédaction des actes et des formalités liées à ces acquisitions,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes et tous les documents liés à ces acquisitions.

**N° 2019 - 45**

*Thème : Décision  
budgétaire*

**Objet :**

**Encaissement d'une  
recette - Vente de  
peupliers**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la vente des peupliers à l'entreprise SEBA. Le montant de la vente est de 370 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte le versement de 370 € correspondant à la vente des peupliers à l'entreprise SEBA
- autorise Monsieur le Maire à encaisser la recette au compte 7022.

**Délibérations 2019 – 43 à 2019 – 45**

MINIER Marcel		CARRISSANT Pierrick	
TROCHU Pierre		LE VAILLANT Nicolas	
BESNARD Jacques		FORTIN Marcel	
CHARPENTIER Jocelyne		MOYNAT DANET Isabelle	
BRIAND Claude		MAILLARD Sylvie	
MORICE Anne-Marie		BARIOU Marie-Noëlle	
POIRIER Jean-Luc			